

RÈGLES SANITAIRES (clubs)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(clubs)



UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB EST IDENTIFIÉE POUR ASSURER UN LIEN AVEC SOCCER QUÉBEC



LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS



CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ POUR COORDONNER L'UTILISATION DES TERRAINS



LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES PAR GROUPE



LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉS



UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE, LE DÉSINFECTANT EST AUSSI ACCEPTÉ)



LE MATÉRIEL, SI MANIPULÉ PAR LES JOUEURS, EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ÉVÈNEMENT.



LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB



ACCÈS AUX VESTIAIRES NON RECOMMANDÉ, MAIS POSSIBLE



COULOIRS (ZONES) DÉDIÉS À LA CIRCULATION DES PARTICIPANTS POUR CHAQUE TERRAIN



TROUSSE DE PREMIERS SOINS DISPONIBLE SUR LES LIEUX



LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION



SI LES JOUEURS/JOUEUSES AMÈNENT LEUR PROPRE BALLON, UNE PERSONNE DÉSIGNÉE PAR LE CLUB DOIT LES DÉSINFECTER AVANT D'ENTRER SUR LE TERRAIN

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 10 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (participants)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(participant.e.s)



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DÈMEUREZ À LA MAISON



ARRIVEZ EN AVANCE, DÉJÀ HABILÉ ET PRÊT À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION (VERBALEMENT, AVEC LE SUPERVISEUR « HORACIO »)



AUCUN PARTAGE DE MATÉRIEL PERSONNEL (SERVIETTE, BOUTEILLE, ETC.), EXCLUANT LES BALLONS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE VISAGE



TOUSSEZ/ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE



LES CONTACTS NON ESSENTIELS NE SONT PAS PERMIS (EXEMPLE, UNE POIGNÉE DE MAIN)



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ VOTRE ÉQUIPEMENT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÈNEMENT

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 11 SOCCER QUÉBEC











RÈGLES SANITAIRES (éducateurs)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(éducateurs.trices)

(Prenez aussi connaissance des règles du participant comme elles doivent être appliquées dans vos séances!)

 SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!	 SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON.	 PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES	 ASSUREZ-VOUS QUE LES PARTICIPANTS AIENT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION
 EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB	 RESPECTEZ CONSTamment LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS	 COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT AVEC VOTRE CLUB SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENTS À L'ÉVÈNEMENT	
 PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON	 DÉSINFECTEZ VOTRE MATÉRIEL POUR LE PROCHAIN ÉVÈNEMENT, SEULEMENT S'IL A ÉTÉ MANIPULÉ PAR LES JOUEURS	 LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÈNEMENT	











Plan de relance des activités de soccer Phase 5 12 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (parents)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(parents)

 SI VOTRE ENFANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!	 SI VOTRE ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!	 POUR PARTICIPER À UN ÉVÈNEMENT, VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT AU CLUB	 PRENDRE CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES ET EN INFORMER VOTRE ENFANT
 EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB	 RESPECTEZ CONSTamment LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARENTS	 LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE ENFANT AVANT QUE CELUI-CI AIT PRIS SA DOUCHE APRÈS L'ÉVÈNEMENT	 DÉSINFECTEZ LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT DÈS QUE POSSIBLE
 RÉCUPÉREZ VOTRE ENFANT IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ÉVÈNEMENT	 LAVEZ L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE ENFANT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON		

En cas de doute sur des symptômes de la COVID-19, il est préférable de garder votre enfant à la maison.

Afin d'éviter de trop grands rassemblements, vous pouvez laisser votre enfant se présenter seul à l'accueil du terrain (si celui-ci est assez âgé). Pendant la pratique, vous pouvez demeurer à proximité, à l'extérieur du terrain, tout en respectant les règles de distanciation physique applicable aux adultes.


Plan de relance des activités de soccer Phase 5 13 SOCCER QUÉBEC


RÈGLES SANITAIRES (parents)


Protocole et règles sanitaires


Phase 5


(ligues)


 AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES NE PEUT PARTICIPER À LA COMPÉTITION

 LE CLUB RECEVEUR A LA RESPONSABILITÉ D'ASSURER L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EXIGÉES

 LES ARBITRES DOIVENT LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE EN PLACE PAR LES LIGUES

 UN SUPERVISEUR HORACIO EST IDENTIFIÉ PAR LE CLUB RECEVEUR POUR VEILLER AU RESPECT DES MESURES SANITAIRES

 UN MAXIMUM DE 2 MATCHS PAR SEMAINE PAR ÉQUIPE PERMIS

 L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS, ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN


Plan de relance des activités de soccer Phase 5 14 SOCCER QUÉBEC


RÈGLES SANITAIRES (matchs)


Protocole et règles sanitaires


Phase 5


(matchs)


 AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE COVID-19 NE POURRA PRENDRE PART AU MATCH


 LES FEUILLES DE MATCH SONT VALIDÉS PAR L'ARBITRE


 TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE LAVER LES MAINS À LEUR ARRIVÉE AU TERRAIN ET APRÈS L'ÉCHAUFFEMENT

 LA RÈGLE DE DISTANCIATION DOIT ÊTRE RESPECTÉE PENDANT L'AVANT-MATCH, SAUF PENDANT L'ÉCHAUFFEMENT

 LES BALLONS DE MATCH DOIVENT ÊTRE DÉSINFECTÉS AVANT LE MATCH ET À LA MI-TEMPS

 LES ARBITRES DOIVENT LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE EN PLACE PAR LES LIGUES

 LES PARENTS QUI RESTENT AU MATCH DEVRONT RESPECTER LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR

 L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS, ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 15 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (matches suite)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(matches - suite)

- 

LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES PAR LES PARTICIPANTS NE PRENANT PAS PART ACTIVEMENT AU MATCH (ENTRE AUTRES SUR LE BANC)
- 

CHAQUE PARTICIPANT SE LAVENT LES MAINS À LA MI-TEMPS
- 

IL EST INTERDIT DE CRACHER SUR LE TERRAIN
- 

LES CONFRONTATIONS PHYSIQUES (PAR EXEMPLE, APRÈS UNE FAUTE) NE SERONT PAS TOLÉRÉES
- 

TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE LAVER LES MAINS APRÈS LE MATCH ET QUITTER IMMÉDIATEMENT LE TERRAIN
- 

AUCUNE CÉLÉBRATION COLLECTIVE N'EST PERMISE
- 

LES POIGNÉES DE MAINS SONT INTERDITES
- 

LA FEUILLE DE MATCH EST REMPLIE PAR L'ARBITRE POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES À L'ÉVÈNEMENT

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 16 

